

AR Prefecture

006-210600110-20251209-091225_02-DE
Reçu le 11/12/2025



DEPARTEMENT
DES
ALPES-MARITIMES



ARRONDISSEMENT
DE
NICE

VILLE DE BEAULIEU-SUR-MER
ALPES-MARITIMES - 06310

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

N°02 – FINANCES - BUDGET PRIMITIF 2026 – OUVERTURE DES CREDITS EN SECTION D'INVESTISSEMENT

Séance Publique Ordinaire du 9 DECEMBRE 2025
A 19 heures dans la salle du Conseil
Présidence de Monsieur Roger ROUX, Maire

ETAIENT PRESENTS : M. Roger ROUX, Maire, Mme Marie-José LASRY, M. Didier ALEXANDRE, Mme Arzu-Marie BAS, M. Stéphane EMSELLEM, Mme Françoise SANCHINI, M. Guerino PIROMALLI, Mme Christiane VALLON, M. Grégory PETITJEAN, M. Guy PUJALTE, M. Michel CECCONI, Mme Martine OLLIVIER, Mme Evelyne BOICHOT, Mme Sylvie REVERDY, M. Michel LOBACCARO, Mme Carolle LEBRUN, Mme Charlotte MARC, Mme Alexandra CANAL, M. Gérald MARIN, Mme Jacqueline POTFER,

PROCURATIONS : M. André RIOLI à Mme Marie-José LASRY, M. Jean-Elie PUCCI à Mme Alexandra CANAL, M. Théo PANIZZI à M. Grégory PETITJEAN, M. Bernard CHARTON à M. Gérald MARIN,

ABSENTS EXCUSES : Mme REID Sophie, M. Patryk OCHOCINSKI,

ABSENT : M. Julien PASQUINI.

QUORUM : 14

PRESENTS : 20

VOTANTS : 24

Secrétaire : M. Grégory PETITJEAN

Date de convocation de séance : 3 décembre 2025

VILLE DE BEAULIEU SUR MER
CONSEIL MUNICIPAL DU 9 DECEMBRE 2025**II – FINANCES - BUDGET PRIMITIF 2026 – OUVERTURE DES CREDITS EN SECTION D'INVESTISSEMENT**

Monsieur Didier ALEXANDRE, adjoint au Maire, s'exprime en ces termes :

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu le vote du BP 2025, ainsi que les décisions modificatives s'y rapportant,

Vu l'avis favorable de la commission des finances en date du 25 novembre 2025,

Considérant que le budget de l'exercice 2026 sera soumis au Conseil Municipal après le 31 décembre de l'exercice en cours,

Considérant que jusqu'à l'adoption du budget, Monsieur le Maire peut, sur autorisation de l'organe délibérant, engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent, non compris les crédits afférents au remboursement de la dette et les restes à réaliser de l'exercice précédent.

Considérant que le code général des collectivités territoriales prévoit également des modalités de gestion pour les crédits gérés en Autorisation de Programme et Crédit de Paiement (AP CP) en permettant une ouverture des crédits avant le vote du BP 2026 à hauteur des crédits des paiements par chapitre égal au tiers des autorisations de programme ouvertes au cours de l'exercice précédent,

Considérant qu'il est proposé à la présente assemblée d'autoriser l'ouverture des crédits d'investissement avant le vote du BP 2026 sur la base des enveloppes financières suivantes :

CHAPITRE	BP 2025	ORDONNANCEMENT POSSIBLE AVANT BP 2026
20 « Immobilisations incorporelles »	104 700,00	26 175,00
204 « Subventions d'équipements versées	1 544 355,66	386 088,92
21 « Immobilisations corporelles »	1 042 900,00	260 725,00
23 « Constructions »	21 991 660,54	5 497 915,14
AP ouverte en 2025	20 764 000,00 €	6 921 333,33 €
TOTAL	45 447 616,20 €	13 092 237,39 €

AR Prefecture

006-210600110-20251209-091225_02-DE
Reçu le 11/12/2025



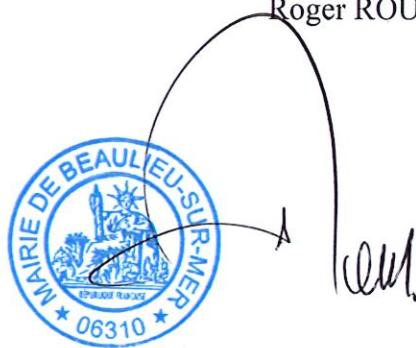
LE CONSEIL MUNICIPAL, APRES EN AVOIR DELIBERE,
A L'UNANIMITE,

- APPROUVE l'ouverture des crédits d'investissement par anticipation sur l'exercice 2026 conformément au tableau ci-dessus,
- DECIDE d'autoriser par anticipation au vote du prochain budget, l'engagement, la liquidation et le mandatement à compter du 1er janvier 2026 des crédits d'investissement à hauteur des crédits des paiement par chapitre égal au tiers des autorisations de programme ouvertes au cours de l'exercice précédent,
- AUTORISE l'inscription de ces crédits au BP 2026,
- PRECISE que les dépenses engagées seront inscrites au BP 2026,
- AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à signer l'ensemble des actes liés à l'exécution de la présente délibération.

Fait et délibéré à Beaulieu-sur-Mer les jour, mois et an susdits.

Pour extrait conforme,

Le Maire,
Roger ROUX



AR Prefecture

006-210600110-20251209-091225_02-DE
Reçu le 11/12/2025



RR